

COMMUNE DE TRENAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2016**

Présents : Jean ROY - Jean-François LAMY - Eric NOEL - Isabelle THIBERT - Claire CIEPLIK - Philippe GAUCHET - Séverine GIROD - Marie-France LUCIUS - Olivier ROUX - Emmanuel VERRIEN

Absent excusé : - Eddy SENCEBE -

Secrétaire de séance : Eric NOEL

Réunis à 20 H 30, sous la présidence de Jean ROY, Maire, les membres du Conseil Municipal ont délibéré sur les questions fixées à l'ordre du jour.

COMMUNE NOUVELLE

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix pour)*, **DECIDE** la création d'une commune nouvelle issue de la fusion des communes de Mallerey et Trenal. **DECIDE** la création de deux communes déléguées de **MALLEREY** et **TRENAL**. **DEMANDE** à Mr le Préfet du Jura de prendre l'arrêté créant cette commune nouvelle avec effet au **1^{er} janvier 2017**.

RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT

Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **DECIDE** de renégocier l'emprunt de l'aménagement mairie. **DECIDE** un rachat du solde : **212 759.75 €**, taux : **2.80 %**, durée : **13 ans**.

SICOPAL

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **ACCEPTTE** l'adhésion de la Communauté de Communes de la Région d'**Orgelet** au sein du SICOPAL

SIDEC : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE 2

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **ENGAGE** la tranche **2** du projet de rénovation de l'éclairage public. **APPROUVE** le programme proposé par le SIDEC. **RETIENT** un montant estimatif de **14 406.63 € TTC**. **SOLLICITE** l'octroi d'une participation du SIDEC à hauteur de **50 %**, **PREND ACTE** de la participation de la commune à hauteur de **7 203.31 €**

SUBVENTIONS COMMUNALES 2016

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)* **DECIDE** les subventions 2016 comme suit : ACCA : **100 €**, AMICALE DES ANCIENS POMPIERS : **450 €**, COOPERATIVE SCOLAIRE TRENAL : **450 €**, COOPERATIVE SCOLAIRE FREBUANS : **1 230 €**, FETE : **400 €**, SOUVENIR FRANÇAIS : **50 €**.

CARTE AVANTAGES JEUNES 2016/2017

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **DECIDE** de reconduire l'action « **carte avantages jeunes 2016/2017** ». **DIT** que cette carte est réservée aux jeunes jusqu'à 30 ans, domiciliés sur la commune. **Prix de vente 4 €**. **DIT** que le solde sera pris en charge par la commune.

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **DECIDE** le mouvement de crédits suivant :

ID Chapitre 21 : compte 21534 : - 31 000 €

ID Chapitre 041 : compte 21534 + 31 000 €

CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS – JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents (10 voix)*, **APPORTE** son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

PLU : le maire informe le conseil municipal de l'analyse du rapport du commissaire enquêteur pour l'enquête publique réalisée dans le cadre de la révision du PLU.

Accueil périscolaire : les membres de la commission scolaire feront les démarches nécessaires pour embauche d'un emploi CAE à l'accueil périscolaire

Assainissement : Eric NOEL informe le conseil d'une étude lancée par le SIAAL pour remise aux normes de la station d'épuration.

Fin de séance : 23 H 35.

Le Secrétaire de séance,

Eric NOEL



Le Maire,



Jean ROY